

Continuité de services

Le SE60 assure la continuité du Service Public :

Nous vous accueillons sur site uniquement sur rendez-vous et selon les règles sanitaires strictes (port du masque, désinfection dès l'entrée au gel hydroalcoolique, distanciation).

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (16h30 le vendredi)
Standard : 03.44.48.32.78

L'ensemble des agents du syndicat, en présentiel ou en télétravail, sont joignables par téléphone ou par mail.

Les activités du SE60 sont maintenues : activités de maîtrise d'ouvrage travaux (poursuite des chantiers, études, commandes...), activités d'accompagnement et de soutien à la transition énergétique des territoires, conseil en efficacité énergétique, groupement d'achat d'énergie, borne de recharge pour véhicule électrique...

Le syndicat continue d'appliquer des règles sanitaires strictes permettant de limiter la propagation du virus et de protéger ses agents et ses visiteurs.

Les agents en rendez-vous à l'extérieur porteront également leurs équipements de protection individuelle (chantiers) et un masque. Chaque participant aux réunions (chantiers, mairies...) s'engage à respecter les gestes barrière (distanciation physique, port du masque, lavage des mains).

Le SE60 est soucieux de maintenir avec vous les liens étroits qui nous unissent tout en préservant la santé de ses agents.

Publié le 01 avril 2021